

Paralysie cérébrale chez l'enfant et après un AVC : une méthode prometteuse mise au point en Belgique



Tendances Première: Les Tribus

Chaque jour en Belgique, un enfant naît avec ce que l'on appelle une paralysie cérébrale, appelée anciennement "*Infirmitté motrice cérébrale*", première cause de handicap moteur chez l'enfant. Développée par le professeur Yannick Bleyenheuft et son équipe, [la méthode HABIT-ILE](#) représente une source d'espoir pour les enfants mais aussi pour des adultes victimes d'un AVC. Récit de cette découverte majeure par Yannick Bleyenheuft, professeur à l'Institut de neurosciences et à la Faculté des sciences de la motricité de l'UCLouvain, qui était l'invité de *Tendances Première*.

Cette paralysie chez l'enfant est provoquée par une lésion du cerveau qui intervient lors des deux premières années de vie, soit durant la grossesse, alors que le cerveau est encore en pleine construction.

Comme l'explique Yannick Bleyenheuft, l'origine de cette paralysie provient soit de virus contractés par la mère durant la grossesse, soit de malformations du fœtus dont on ne connaît pas les causes, [d'un AVC](#), d'un manque d'oxygénation du cerveau au moment de la naissance ou encore d'un choc au niveau de la tête qui intervient lors des deux premières années de vie. Un bébé secoué violemment peut aussi être une des sources possibles.

"Les symptômes moteurs sont variables selon la zone du cerveau touchée, mais il s'agit dans tous les cas d'une hypertonicité des membres au niveau du muscle qui produisent des mouvements involontaires. Des symptômes cognitifs, des troubles sensoriels ou d'épilepsie sont aussi constatés" souligne ce titulaire de la Chaire des preuves neurophysiologiques en neuroréhabilitation intensive.

Une méthode intensive et ludique liée à des objectifs précis et

fonctionnels

Pour soigner cette paralysie, des séances de 30 minutes de kinésithérapie et/ou d'ergothérapie deux ou trois fois par semaine sont actuellement proposées. C'est un bon début, mais ce n'est pas suffisant pour Yannick Bleyenheuft : *"Cela permet de maintenir une stabilité mais n'entraîne pas de changements dans les capacités des enfants"*.

Pour traiter ce retard moteur, il s'est inspiré d'un nouveau groupe de méthodes développées depuis une décennie, qui se basait sur le principe de l'apprentissage moteur : *"[Tout comme lorsque l'on apprend à jouer d'un instrument de musique](#), il s'agit d'apprendre de nouveaux gestes liés à des objectifs fonctionnels choisis par les parents et l'enfant. On va mettre les enfants dans un contexte où ils sont très motivés et on va leur proposer énormément de jeux stimulants pendant de nombreuses heures par jour pendant une période assez réduite"*.

Au fur et à mesure, **ces exercices ludiques sont gradés pour aller de plus en plus loin** dans les mouvements pour acquérir des objectifs de plus en plus complexes. La quantité et l'intensité des stimulations motrices produisent dès lors des changements dans le cerveau. *"On a d'abord évalué cette méthode à raison de **90 heures sur deux semaines** chez des enfants de plus de six ans avec des résultats qui montraient à la fois que les membres supérieurs évoluaient de façon très importante [...] Mais durant ce même laps de temps, on pouvait faire évoluer les capacités de marche et obtenir d'autres résultats précis : l'enfant sait rouler sur un tricycle, se débrouiller seul aux toilettes, peut manger ou s'habiller de façon autonome et pour les plus grands, à prendre un transport en commun"* relate Yannick Bleyenheuft.



© Getty Images

Plus les enfants sont jeunes, plus les changements sont importants

Yannick Bleyenheuft souligne que c'est à la suite de la suggestion d'une maman de tester cette méthode chez sa petite fille,

que les enfants beaucoup plus jeunes ont été inclus au sein de cette nouvelle étude pilote. *"Avec dix enfants, les résultats obtenus ont été beaucoup plus importants que tout ce qui avait été publié dans la littérature jusque-là. On a pu postuler pour un très gros projet de la Fondation Paralysie cérébrale en France et on a remporté l'appel à projets qui nous a permis de faire une très large étude chez des enfants d'un an et demi à quatre ans. Les enfants gagnent beaucoup plus de motricité que les méthodes utilisées précédemment. De plus, le fait de stimuler sur le plan moteur a des effets secondaires également au niveau cognitif"*.

Mais les remboursements de santé belges sont à la traîne

Publiés dans une revue scientifique internationale, les résultats de cette méthode HABIT-ILE sont aussi disponibles dans un article de vulgarisation sur le site internet de la fondation [Intensive Rehabilitation Foundation, IRF](#) créée par Yannick Bleyenheuft à la demande de parents. *"La Fondation travaille avec cette méthode avec des stages montés plusieurs fois par an. La difficulté est qu'une seule heure est remboursée par jour, pour les parents cela a un coût relativement important. Les enfants Français et Suisses qui viennent chez nous sont eux remboursés totalement"*.

Un réel espoir est donc bel et bien en route pour ces enfants et leur famille. Mais notre système de remboursement des soins de santé n'est pas prévu pour ce type de prise en charge. *"Comment convaincre les autorités de l'inclure est vraiment ce que l'on essaie de mener actuellement"* précise Yannick Bleyenheuft.

Une méthode actuellement testée aussi chez les adultes touchés par un AVC

Le professeur de l'UCLouvain élargit aussi le potentiel thérapeutique de cette méthode à d'autres types de public et de handicap.

"On est en effet en train de tester cette méthode avec des traumatisés crâniens en collaboration avec l'hôpital de rééducation William Lennox et des collègues de la Haute École Vinci. On la teste aussi à très large échelle [chez des adultes qui ont fait un AVC](#) ce qui concerne potentiellement un adulte sur cinq qui pourrait bénéficier de cette méthode dans sa vie".

► Découvrez l'entièreté de cette interview de *Tendances Première* ci-dessus et suivez l'émission en radio du lundi au vendredi de 10 heures à 11h30 sur La Première.